

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations – N° 68 – Novembre 2018

EDITO DU MAIRE

La calomnie, arme favorite de l'opposition

Quand l'opposition n'a rien à proposer aux Aiglemontais et aux Aiglemontaises, elle utilise la calomnie, son arme favorite. La carence des idées se mue en attaques personnelles visant le Maire. Dans ce funeste exercice, elle est rejointe par un syndicat, SDU-08 pour ne pas le nommer. Cette organisation confond lamentablement la défense des salariés avec une intrusion maladroite dans la politique locale.

Les critiques qui, en politique, obéissent à la règle du respect de l'adversaire, deviennent des invectives distillées au moyen des réseaux sociaux. Comme si cela ne suffisait pas, SDU-08 a déposé un tract dans les boîtes aux lettres sous prétexte de défendre les intérêts de l'ancienne directrice du centre de loisirs.

Il faut savoir que cette fonctionnaire territoriale n'avait pas renouvelé, de son fait, le diplôme du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Logiquement et conformément à la réglementation, elle ne pouvait plus assurer cette fonction. Ajoutons à cela une réduction de son temps de travail, conséquence directe de la décision de fermeture du service d'accueil le mercredi prise par le conseil municipal le 18 juin dernier. Cette mesure se justifie pleinement par le peu d'enfants accueillis durant cette journée (de deux à quatre enfants présents les derniers mois), ainsi que pendant certaines sessions des vacances où faute d'inscriptions le centre n'avait pas ouvert durant l'année scolaire dernière.

Elle n'a pas été licenciée. Dans le respect des procédures, son poste à temps plein a été supprimé sachant qu'il lui avait été proposé un poste d'adjoint d'animation avec une diminution horaire qu'elle avait au préalable refusé. Elle se trouve donc placée en surnombre en étant toujours payée par la Commune comme adjoint d'animation dans l'attente de retrouver un autre poste, ailleurs.

Pour faire fonctionner le service d'accueil dès la rentrée de septembre 2018, un appel à candidature a été lancé en juillet dernier. Trois candidats y ont répondu. Parmi les postulants, une Aiglemontaise, Madame Dorianne GILLET, qui, en plus du diplôme requis, a accepté de travailler 26 heures sur 35, ce qui n'était pas le cas des autres candidats. Mme GILLET a donc démissionné de son mandat de conseillère municipale le 31 août avant de prendre ses nouvelles fonctions le 3 septembre. Sa priorité est d'insuffler un dynamisme nouveau à ce centre afin d'en augmenter la fréquentation. Elle y apporte toute son attention et la session de Toussaint en est une preuve. Pour mémoire, l'année passée le centre n'avait pas ouvert faute d'inscrits.

Lors du conseil municipal du 18 juin, l'opposition avait voté la mesure de réduction des horaires. Au cours de celui du 5 octobre, elle a juré par tous les dieux n'avoir jamais approuvé ce changement. La retranscription du compte rendu a prouvé le contraire, mettant à jour cette surprenante abjuration. Quel crédit accorder à cette opposition mensongère ? Et que penser des auteurs du tract - distribué la nuit - qui n'ont même pas eu le courage de mettre un contact au bas de leur honteux « pamphlet » ?

Lamentable !

Votre Maire

Philippe DECOBERT

Vie scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée sous de bons auspices, 157 enfants sont inscrits pour l'année 2018-2019. De la maternelle au primaire, les élèves bénéficient de nouveaux équipements tels les Tableaux Blancs Interactifs, réglables en hauteur et installés dans toutes les classes. Ces nouveaux outils font de notre école l'un des établissements des Ardennes les plus développés en termes de TBI.

Pour ce qui est du restaurant scolaire, la fréquentation est en hausse. Une soixantaine d'enfants s'y rendent chaque jour de classe, contre 53 l'an dernier. En raison de cet effectif - signe incontestable du regain d'activité et donc du dynamisme local - deux services sont mis en place : le premier à 11 h 45 pour les grands et le second à 12 h 30 pour les petits.

Nouvelle boulangerie

Vincent Zanelli a obtenu le permis de construire pour sa boulangerie prévue sur le site des Marliers. Les travaux vont bientôt démarrer et pourraient se terminer en septembre 2019. D'une superficie de 226 m², ce fournil présentera une nouvelle technique de fonctionnement, celle de cuisson au four à bois. Cinq personnes pourraient être embauchées.

En attendant l'ouverture de ce commerce, les Aiglemontais et les Aiglemontaises ne manqueront pas de pain. A leur intention, M. Zanelli, artisan installé actuellement à Vivier-au-Court, assure provisoirement un dépôt de pain, de viennoiseries et de pâtisseries le matin dans les locaux de l'ancienne boulangerie à Aiglemont.

Les Marliers vers la mixité intergénérationnelle

Le conseil municipal du 5 octobre a validé la mise en œuvre de la dernière tranche du lotissement des Marliers. Les élus ont accordé à Espace Habitat la possibilité de construire, en plus des dix-neuf logements en cours de construction dans la première tranche, douze pavillons supplémentaires et six logements pour personnes âgées portant à un total de treize ceux destinés aux séniors.

Compte tenu des réservations déjà faites par des privés, il ne reste plus que huit parcelles encore disponibles sur un ensemble de 75 logements que devra compter le lotissement.

Ces constructions devraient se terminer en 2020, soit deux ans avant la date prévue. L'objectif de cette belle et difficile opération est de créer la mixité intergénérationnelle, en faisant se côtoyer les familles, les jeunes et les séniors.

Achat de terrain

La commune a saisi l'opportunité de la vente à l'amiable entre particuliers d'un immeuble rue Saint-Exupéry, pour acheter des parcelles permettant d'élargir la voirie particulièrement étroite dans cette rue. La réservation était inscrite au PLU (Plan local d'Urbanisme) sous le numéro 26 depuis plusieurs décennies.

Liste électorale

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 dans la salle du conseil municipal à la mairie. Pour voter, les nouveaux Aiglemontais et Aiglemontaises ainsi que les jeunes qui ont eu ou qui auront bientôt 18 ans, devront s'inscrire sur la liste électorale, à la mairie, jusqu'au 31 décembre, dernier délai.

Voiture électrique

Zoé est en place. Cette voiture électrique en libre-service, levain de l'auto-partage, se trouve sur le parking, à côté de l'église. Vous pouvez maintenant la louer pour circuler dans l'agglomération ou en dehors.

La durée de la location va de 30 minutes à 24 heures. C'est selon vos besoins. Plusieurs tarifs sont proposés : famille, demandeur d'emploi, entreprises. Pour réserver, contactez directement la société CLEM' qui gère la location au **01 86 86 85 85**. Munissez-vous de votre permis de conduire en cours de validité.

Une Aiglemontaise Miss Ardennes

Océane Miranda, étudiante en école d'infirmières, a été élue Miss Ardennes le samedi 22 septembre à Sedan. Miss France 2018 ainsi que plusieurs reines de beauté des années précédentes étaient aux côtés de la jeune Aiglemontaise de 20 ans qui fait notre fierté. Le samedi 27 octobre, elle participait à la sélection de Miss Champagne-Ardenne à Tinquieux où une délégation du conseil municipal est venue la soutenir. Elle a reçu le titre de deuxième dauphine dans une sélection serrée. Vous la retrouverez dans notre prochain Aiglemont Magazine.

Téléthon

Le Téléthon se déroulera à Aiglemont les 8 et 9 décembre. Plusieurs animations sont prévues dans la salle polyvalente. A l'extérieur, il y aura des essais de voitures de prestige sur le parking, et un circuit 4 x 4 dans la rue Marcel Dorigny et sur le terrain de La Grandville.

L'an dernier 50 000 euros avaient été récoltés faisant de ce point de collecte le plus important de la Région. Le chèque a été remis aux responsables du Téléthon lors de la cérémonie organisée à La Grandville le 4 février dernier.

Troisième fleur

Notre commune conserve son label national « Village 3 Fleurs ». Elle a reçu les encouragements du jury régional passé en juillet dernier, pour les nouvelles réalisations qui la maintiennent à ce niveau de qualification. La remise des prix aura lieu à Grandpré le samedi 17 novembre.

Une nouvelle conseillère municipale

Conséquence logique de la démission de Dorianne GILLET, c'est Christine LAMBERT, suivante sur la liste municipale majoritaire qui lui succède. Mme LAMBERT est membre du CCAS depuis 2014 et habite au lotissement les Bruyères. Elle a été installée dans ses fonctions lors du conseil municipal du 5 octobre dernier.

Passages à niveau

L'opération de vérification de tous les passages à niveau suite à l'accident du car scolaire de Millas (66) est passée par Aiglemont. Les deux installations de la SNCF dans notre commune, qui ont été vérifiées par l'Agence Technique Départementale des Ardennes, sont en bon état de fonctionnement sur la ligne Charleville-Givet.

Agenda

Dimanche 11 novembre : Cérémonie du Centenaire de la Grande Guerre avec un rassemblement à 11 heures devant la mairie suivi du repas des Anciens Combattants à la salle polyvalente.

Samedi 17 novembre : Repas de la Sainte-Cécile par la Batterie Fanfare l'Aiglemontaise.

Mercredi 5 décembre : Commémoration AFN à 11 heures au monument aux Morts.

Judi 6 décembre : Saint Nicolas, spectacle organisé par le Comité des Fêtes et de Loisirs à la salle Heinsen avec une distribution des friandises à 18 heures.

Samedi 8 et dimanche 9 décembre : Téléthon (voir article dans ce Flash info).

Pour contacter la mairie

Tél : 03 24 33 36 80 ; **courriel** : mairie@aiglemont.fr **Internet** : www.aiglemont.fr

Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, maire d'Aiglemont.

